
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 mai 2021 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville
par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Cathy Wong, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Assistant-greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Charles-Mathieu Brunelle, Directeur général adjoint - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
M. Jocelyn Pausé, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE21 0854

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 mai 2021, en y retirant les points 12.001 à 12.017, 30.001 et en y ajoutant les points 50.002 et 50.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE21 0855

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à CBCI Télécom Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des systèmes multimédia du projet Métamorphose de l'Insectarium de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 356 417,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15716;
- 2- d'autoriser une dépense de 71 283,46 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1218304002

CE21 0856

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Services d'entretien Alphanet inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de six mois, le contrat pour la fourniture de services de gestion des brigades de propreté au centre-ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 495 985,59 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 21-18805;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1217286001

CE21 0857

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre par laquelle Géninovation inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels pour la caractérisation des sols dans le cadre de projets de construction, de branchement et de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), pour une somme maximale de 236 746,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1732;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et la firme Géninovation inc. à cet effet;
- 3- d'autoriser le président de la CSEM à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1210649001

CE21 0858

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de protocole d'entente entre Metropolis et la Ville de Montréal dans le cadre de leur appel à projets 2021-2023, pour la mise en œuvre d'un projet pilote sur l'amélioration des actions municipales grâce à l'évaluation du bien-être;
- 2- d'autoriser l'acceptation d'une subvention de 26 000 Euros (40 000 \$) de Metropolis à cette fin;
- 3- d'autoriser un budget de dépense additionnelle de 26 000 Euros (40 000 \$) équivalent au revenu de la subvention;
- 4- d'autoriser la directrice du Service de la diversité et de l'inclusion sociale à signer ledit projet de protocole d'entente, pour et au nom de la Ville;
- 5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1214970001

CE21 0859

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 428 527 \$ à divers partenaires, arrondissements et organismes de loisirs, communautaires ou culturels, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme « La pratique artistique amateur : vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers 2020-2021 » de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2018-2021 (EDCM):

Organismes	Subventions accordées
Accueil Bonneau	18 000 \$
Arrondissement Outremont	4 000 \$
Association québécoise des personnes aphasiques	17 500 \$
Casteliers	11 500 \$
Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique (CIVA)	18 000 \$
Centre de Développement Communautaire Autochtone à Montréal	15 000 \$
Centre des femmes de Saint-Laurent	8 200 \$
Ciné-Verdun	10 720 \$
Cirque Hors Piste	16 650 \$
Compagnie artistique Forward Movements	16 500 \$
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce	18 000 \$
Corpuscule Danse	13 000 \$
CÔTÉ COUR CÔTÉ JARDIN	10 500 \$
CRÉCA - Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	9 471 \$
Danse Imédiat (Festival Quartiers Danses)	9 000 \$
Earthbound Futures	16 500 \$
Événements Prima Danse	15 000 \$
Halte la Ressource inc	9 525 \$
L'Antre-Jeunes de Mercier-Est	15 000 \$

L'Imagerie Local des Jeunes	6 700 \$
Le Milieu, coopérative de solidarité créative	18 000 \$
Les Petits Renards CPSC Verdun	18 000 \$
Missions Exeko	10 000 \$
MU	10 000 \$
Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO)	19 000 \$
Oxy-Jeunes	18 000 \$
PAAL Partageons le monde	15 000 \$
Partageons l'espoir	10 657 \$
Sans oublier le sourire	15 604 \$
Société Alzheimer de Montréal	13 000 \$
Théâtre Aphasique	8 500 \$
Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YQQ)	14 000 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1217840001

CE21 0860

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 733 700 \$ aux organismes culturels suivants, pour la réalisation de leurs projets, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme MÉDIATIONS CULTURELLES MTL de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2018-2021 (EDCM);

Organismes	Subventions accordées
VOLET 1	
Berceurs du temps	11 000 \$
Bouge de là	7 500 \$
Centre des musiciens du monde	14 000 \$
Cinéma Public	10 000 \$
Circuit-Est	17 000 \$
Cirque Hors Piste	13 000 \$
Codes d'Accès	4 800 \$
Comptoir public	17 000 \$
Corporation Wapikoni Mobile	20 000 \$
Corpuscule Danse	18 000 \$
Danse Imédia	20 000 \$
Danse-cité	17 000 \$
Espace libre	7 000 \$
Festival interculturel du conte de Montréal	19 400 \$
Festival international de projection illusionniste de Montréal (MAPP_MTL)	12 000 \$
Filministes	15 500 \$
Groupe intervention vidéo de Montréal (GIV)	12 000 \$
Jamais Lu	17 500 \$
Je suis Julio	11 000 \$
Le Bureau - Firme théâtrale	14 300 \$

Le Moulin à Musique inc.	13 500 \$
Les Productions des pieds des mains	18 000 \$
Lilith & Cie	17 800 \$
Maison du Café Graffiti	8 000 \$
Missions Exeko	15 000 \$
Momenta Biennale de l'image	18 000 \$
Montréal Danse	20 000 \$
PPS Danse	15 000 \$
Singa Québec	15 000 \$
Soeurs Schmutt	15 000 \$
Théâtre Aux Écuries	20 000 \$
Théâtre de la Pire Espèce	7 200 \$
Théâtre La Chapelle	18 500 \$
Vidéographe	17 000 \$

VOLET 2 - An I

Atelier La Coulée	11 000 \$
Espace libre	10 000 \$
Missions Exeko	23 000 \$
Native Immigrant	25 000 \$
Sacré Tympan	17 000 \$

VOLET 2 - An 2

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	20 000 \$
Compagnie artistique Forward Movements	10 000 \$
L'Écomusée de la maison du Fier monde	18 000 \$

VOLET 3 - An I

À portée de mains	25 000 \$
Groupe Le Vivier	28 700 \$
Société des arts libres et actuels	10 000 \$
Société pour la promotion des bienfaits de l'apprentissage de la musique (MusicMotion)	25 000 \$
Studio XX	15 000 \$

Total des soutiens recommandés	733 700 \$
---------------------------------------	-------------------

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1214407001

CE21 0861

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 45 000 \$ à Cultiver Montréal pour la planification et l'animation des éditions 2021 du Festival Cultiver Montréal et des Rendez-vous des agricultures montréalaises;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1218906001

CE21 0862

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 50 000 \$ à la Société de développement social afin de réaliser son projet « Pôle de services en itinérance dans le métro », pour l'année 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1218741002

CE21 0863

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 130 000 \$, pour l'année 2021, à la Société de développement commercial Montréal centre-ville en appui à la tenue de ses projets mobilisateurs, dans le cadre du programme PRAM-Sainte-Catherine;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1217796008

CE21 0864

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ au Centre de prévention des agressions de Montréal afin de réaliser le projet « Promotion d'outils pour améliorer la sécurité des femmes », pour l'année 2021, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1218329005

CE21 0865

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ à Fondation Émergence pour la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 2021, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1218329004

CE21 0866

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 99 314 \$, incluant les frais de jury de 1 314 \$, à l'organisme MURAL pour la réalisation de deux murales en 2021, dans le cadre du Programme d'art mural - volet 1. Cette somme est telle que prévue dans l'Entente sur le développement culturel;
- 2 - d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1217722002

CE21 0867

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 55 877 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Ville de Dollard-des-Ormeaux - ville liée;

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Action jeunesse de l'Ouest-de-Île	Travail de rue/milieu DDO 2020-2021	29 696 \$
Association Aquatique de Dollard-des-Ormeaux	Des possibilités d'inclusion sociale pour les quartiers à bas revenu	26 181 \$

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1218377001

CE21 0868

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Prix de la danse de Montréal, pour la remise du Grand prix de la danse de Montréal 2021;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1218021002

CE21 0869

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrente de 10 000 \$ à l'Organisation universitaire interaméricaine (Oui-lohe), pour l'édition 2021, du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI) qui aura lieu du 19 au 22 octobre 2021 en virtuel;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1218006002

CE21 0870

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 900 000 \$, sur une période de trois ans allant de 2021 à 2024, à la Société du Quartier de l'innovation de Montréal afin d'assurer la mise en œuvre de projets liés à son plan stratégique;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1217956002

CE21 0871

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au lundi, 22 novembre 2021, au Marché Bonsecours situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1218210001

CE21 0872

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 142 220,68 \$ en provenance du Service de la concertation des arrondissements vers l'arrondissement de Ville-Marie dans le cadre du plan de relance du centre-ville pour déployer un programme spécifique de propreté et accroître les interventions de juin à décembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1217286002

CE21 0873

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 600 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration locale vers le Service de la diversité et de l'inclusion sociale pour la bonification du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes afin de soutenir les interventions en matière de prévention en sécurité urbaine dans les arrondissements du Nord-Est.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1218444001

CE21 0874

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire non-récurrent de 50 000 \$ du Service du développement économique à l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en appui à la campagne de relance de la Plaza Saint-Hubert.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1217796005

CE21 0875

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA21 25 0088 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 3 mai 2021;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédit au montant de 1 210 044,17 \$, entre le Service de la gestion et de la planification immobilière et l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, dans la cadre de l'entente intervenue entre l'expropriante, la Ville de Montréal, et l'expropriée, Les Développements Milton-Clark inc. (CA21 25 0088), relativement au paiement de l'indemnité finale totale, à la suite de l'expropriation aux fins de création d'un parc local du lot 2 160 892 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1217323001

CE21 0876

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire un désistement de l'action en justice intentée le 10 juillet 2019 contre CIMA+ S.E.N.C. en raison des vices constatés à la suite des travaux de réfection de l'enveloppe de l'Usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1218961003

CE21 0877

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité publique, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
 - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
 - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
 - 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du de la *Loi sur la sécurité civile*;
 - 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1212675030

CE21 0878

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu des articles 3 et 8 du Règlement sur la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), l'ordonnance numéro 8 jointe au présent dossier décisionnel afin de permettre la consommation d'alcool à l'occasion d'un repas sur les terrasses mutualisées installées sur le domaine public dans les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie, du Sud-Ouest et de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1217796009

CE21 0879

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 3 du Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) l'ordonnance numéro 12 jointe au présent dossier décisionnel pour autoriser la présence des cyclistes dans certaines voies réservées, pour autoriser la présence des covoitureurs dans d'autres voies réservées et pour modifier le nombre minimal requis de personnes qu'un véhicule doit transporter afin de pouvoir emprunter des voies réservées déjà accessibles aux covoitureurs.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1210566002

CE21 0880

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 123 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2021) (20-045), l'ordonnance numéro 7 jointe au présent dossier décisionnel afin de permettre, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles, l'accès gratuit à 4 000 familles montréalaises à faible revenu au Jardin Botanique, soit du 26 juin au 1^{er} septembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1218798004

CE21 0881

Il est

RÉSOLU :
d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et aux employés (RCE 02-004) afin de mettre à jour l'annexe A.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1215330005

Règlement RCE 21-003

CE21 0882

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nouvelle convention collective entre la Ville de Montréal et le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau, section locale 571 (SEPB) CTC-FTQ, unité des Juristes de la Ville de Montréal couvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1213741001

CE21 0883

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de madame Lyne Bellavance à titre de directrice des communications corporatives au Service de l'expérience citoyenne et des communications dans la fourchette salariale FM10 à compter du 26 mai 2021 pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1215904001

CE21 0884

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Guy Picard à titre de directeur, projets spéciaux, soutien général et services à la clientèle au Service des affaires juridiques dans la fourchette salariale FM11, à compter du 26 mai 2021, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1218451003

CE21 0885

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le document intitulé « Plan nature et sports ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208172001

Levée de la séance à 10 h 44

70.001

Les résolutions CE21 0854 à CE21 0885 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville